

1 1		
SERVICE DE L'ACCUEIL PARASCOLAIRE	Date :	
Prénom de l'enfant	Nom	

Décharge trajet seul - année scolaire 2024 - 2025

En retournant ce document complété, les parents attestent la validité de cette décharge

J'autorise mon enfant à se déplacer seul entre le Service de l'accueil parascolaire Am Stram Miam et l'école quel que soit le trajet (piscine, sorties spéciales, etc.) et de ce fait, il reste sous ma responsabilité.

"La charte des trajets" doit être signée par l'enfant au sein d'Am Stram Miam.